

Avez-vous déjà entendu parler de la réglementation CSRD?

Cher/Chère Collègue,

Nous souhaitons vous informer de l'importance croissante des rapports de durabilité dans le secteur du métal, notamment en raison des réglementations européennes et belges relatives à la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité des entreprises (CSRD). Cette nouvelle directive impose des exigences plus strictes aux entreprises en matière d'impact environnemental, social et de gouvernance, et aura un impact significatif sur la manière dont les entreprises devront rendre compte de leurs efforts en matière de durabilité.

Il est possible que vous soyez déjà familier avec cette réglementation, qui devient obligatoire pour un nombre croissant d'entreprises. Nous aimerions connaître vos expériences et les défis que vous rencontrez dans la mise en œuvre de ces exigences de rapport.

Au sein de **METAL INFO**, nous travaillons sur ce sujet et souhaitons vous apporter le meilleur soutien possible. Au niveau européen, par le biais de l'**Union Européenne du Métal**, nous constatons également une demande croissante d'uniformité dans les rapports. Cela est important pour renforcer l'adhésion non seulement auprès des clients, mais aussi auprès des parties prenantes telles que les banques et les assureurs.

Nous serions ravis de savoir si vous avez déjà entrepris des actions concernant la CSRD via ce court questionnaire. <u>Cliquez ici</u> pour remplir le questionnaire.

Cordialement,

Billal KHORRICH
Conseiller



Nous serons également présents à la Journée du Métal à Namur. Inscris-toi et viens nous y rencontrer!



B-MAS srl Email: johan@sectors.be Website: https://www.b-mas.be/fr/metal-info

Rue de Bernonsart 25 5575 Vencimont-Gedinne Email: johan@sectors.be
Website: https://www.b-